PROFIL EN LONG

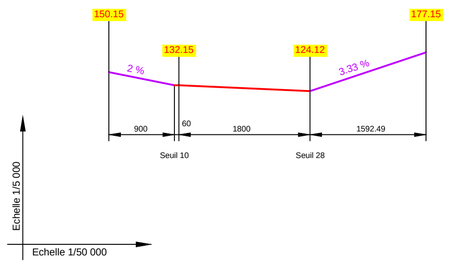

Commune concernée par les servitudes aéronautiques

CARCASSONNE

Caractéristiques techniques de base :

- Chiffre de code de l'aérodrome : 4
- Altitude de référence : 132.15 mètres NGF
- Piste revêtue : 2050 x 45 m.
- Piste en herbe : 794 X 50 m.

- Seuil 28 : approche classique
  seuil décalé : 151 m.
  prolongement dégagé : 100 m.
- Seuil 10 : approche de précision catégorie I
  seuil décalé : 98 m.
  prolongement dégagé : 60 m.

N O E S

Légende :

- Piste revêtue
- Périmètre de la surface d'appui des OFZ
- Limite des OFZ
- Intermédiaire des OFZ
- 132.15 — Cote altimétrique en mètres NGF
- Limite de commune
- CARCASSONNE — Nom de la commune

Projection du plan : Lambert 93
Fond de plan : SCAN 25 ® © IGN
Etablissement du plan : SNIA/DPEA - site : Méditerranée Chef de Projet : Carbonnières Jean-Claude Chargée d'études : Cailly Fabienne

Maîtrise d'ouvrage

Ministère
de l'Environnement,
de l'Energie
et de la Mer

Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile sud-est

Aérodrome de CARCASSONNE SALVAZA

PLAN DES SERVITUDES AERONAUTIQUES

A3
ZONE DEGAGEE D'OBSTACLES (OFZ)

Maîtrise d'oeuvre

Service National d'Ingénierie Aéroportuaire
Département Programmation Environnement Aménagement
Siège : 82, rue des Pyrénées - 75970 Paris cedex 20
Site : Méditerranée
Adresse : 1, rue Vincent Auriol - CS 90890 - 13627 Aix en Provence cedex 1

Date	Référence	Echelle
septembre 2015	PSA-A3_SNIA-PEA_LFMK_1	1 / 10 000

Vérifié par le chef du bureau Environnement Aménagement Aix, le 29 septembre 2015	Proposé par le chef du Département Programmation Environnement Aménagement Paris, le 29 septembre 2015	Présenté par le directeur du Service National d'Ingénierie Aéroportuaire Paris, le 29 septembre 2015
JC. CARBONNIERES	J. BYE	A. LASLAZ
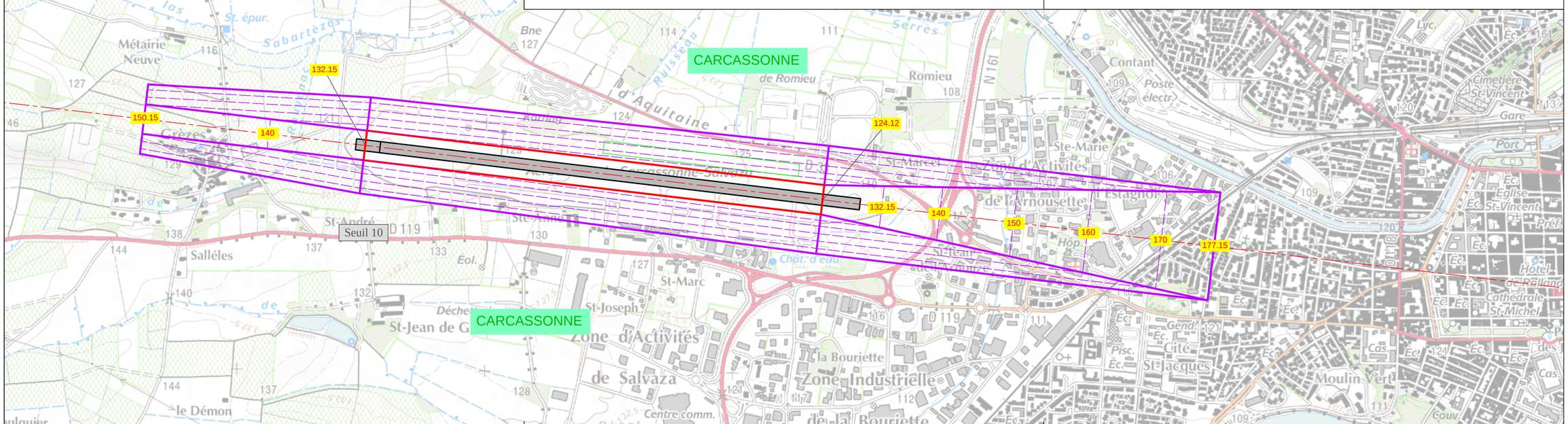
Approuvé par arrêté ministériel en date du 29 Février 2016